

(1)

(N° 214.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 24 MAI 1859.

ACCISE SUR L'EAU DE MER.

[Pétitions des sauniers, de débitants et consommateurs de sel raffiné.]

AMENDEMENT.

J'ai l'honneur de proposer de modifier les conclusions du rapport de la manière suivante :

« Votre commission d'industrie est d'avis de ne pas modifier, *pour le moment*,
» l'accise sur l'eau de mer. Elle vous propose toutefois le renvoi des pétitions
» à M. le Ministre des Finances, *en l'invitant à faire déterminer, par des expé-*
» *riences précises, le rapport entre la quantité du sel contenue dans l'eau de mer*
» *ou l'eau de l'Escaut et le degré aréométrique*, et constater la persistance de ce
» rapport, afin d'y avoir égard lors de la présentation du projet de loi qui doit
» compléter la révision du tarif des douanes. »

J. JOURET.
